Le Blanc-Mesnil
INSCRIPTION
2026 / 2027

INFORMATIONS ADHÉRENT :

PHOTO

NOM:

SEXE : F ou M

PRÉNOM:

DATE DE NAISSANCE : .. /.. /....

PROFESSION :

TÉLÉPHONE :

E-MAIL :

ADRESSE :

VILLE & CP :

VOUS SOUHAITEZ INTÉGRER LA SECTION :

☐ **BOXE EDUCATIVE 200€** licence **comprise** (compétitions / passage de grade)

- ○ Poussins : **2017–2019**
- ○ Benjamins : **2015–2016**
- ○ Cadets : **2011–2012**
- ○ Minimes : **2013–2014**
- ○ Juniors : **2009 - 2010**

☐ **BABY BOXE 100€** (5 ans et 6 ans)

☐ **BOXE FEMME 150€**

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

✓ La fiche d'inscription **dûment remplie** de façon lisible

✓ 1 photo d'identité

✓ La photocopie de la pièce d'identité de l'inscrit

✓ Le certificat médicale de non contre-indication à la pratique de la boxe ou licence dûment complétée

✓ **Le règlement TOTAL de l'adhésion ainsi que le certificat médical sont à remettre avant le premier cours**

MATÉRIEL À AVOIR :

Gants de boxe Gants de boxe adaptés à l'âge et à la taille :

Pour les enfants jusqu'à 10 ans : gants 6 oz à 8 oz
Pour les adolescents : gants 10 oz à 12 oz
Pour les adultes : gants 12 oz à 14 oz selon le gabarit

(Les coachs pourront vous orienter si besoin lors des premiers cours.)

Bandes ou mitaines :

Mitaines recommandées pour les 7 à 10 ans
Bandes de protection recommandées à partir de 11 ans et pour les adultes

Protège dents

Corde à sauter en plastique

RÈGLEMENT

À COMPLÉTER PAR LE CLUB

Je règle mon adhésion en Ligne sur HelloAsso _____€

Je règle la totalité en espèce _____€

Je règle la totalité avec un seul chèque N°_____ pour un montant de _____€

OU

Je règle la totalité en 3 chèques étalés sur les 3 premiers mois d'inscription

1e : N°_____ pour un montant de _____€
2e : N°_____ pour un montant de _____€
3e : N°_____ pour un montant de _____€

LABAZ (jusqu'à 100€) : _____
Pass'Sport Loisir (CAF / 110€)_____
Pass'Sport 5ème (100€)_____
Pass'Sport (70€) _____

TOTAL À PAYER :

- **Le dossier d'inscription doit être complet dès le premier cours, avec l'intégralité de la cotisation.**
- **La cotisation est valable pour toute la saison sportive et aucun remboursement ne sera possible, quelle que soit la situation.**
- **Aucun dossier ne sera accepté s'il n'y a plus de places disponibles.**
- **Aucun report ni inscription tardive ne sera possible une fois le groupe au complet.**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CLUB

L'inscription au club implique l'acceptation sans réserve du présent règlement intérieur. Il a pour objectif de garantir le bon fonctionnement des entraînements, le respect des règles de sécurité, ainsi qu'un cadre sain et bienveillant pour tous**.**

1. Certificat médical

- L'inscription ne sera validée qu'à réception d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la boxe (avec ou sans compétition selon le type de cours).
- **Ce certificat est obligatoire dès le premier cours. Sans ce document, l'accès à la salle vous sera refusé**

2. Paiement et remboursement

- Le paiement de l'adhésion et de la cotisation est dû en totalité au moment de l'inscription.
- **Aucun accès aux cours ne sera autorisé si le paiement n'a pas été effectué en totalité.**
- **Aucun remboursement ne sera effectué.**
- Un report de cotisation sur la saison suivante peut être accordé uniquement dans les cas suivants, justifiés par un document officiel :
- Grossesse,
- Blessure importante interdisant la pratique du sport.

Ce report doit être demandé avant le mois de décembre de l'année en cours. Passé ce délai, aucune demande ne pourra être prise en compte.

3. Accès à la salle

- L'accès aux installations est strictement interdit en dehors des jours et horaires d'entraînement prévus.
- En cas d'absence d'un encadrant ou d'annulation de cours, l'entrée dans les locaux est également interdite.

4. Retards

Le coach se réserve le droit de refuser l'accès au cours en cas de retard, pour des raisons de sécurité et de respect du groupe.
Les échauffements sont essentiels, et tout retard peut compromettre la qualité et la sécurité de la séance.
Aucun rattrapage ne sera proposé en cas d'exclusion du cours pour retard.

5. Respect et comportement

- Chaque adhérent s'engage à respecter :
  - Les entraîneurs et leur autorité pédagogique,
  - Les autres adhérents, dans un esprit de bienveillance et de respect mutuel,
  - Les locaux et le matériel mis à disposition.

- Tout comportement inapproprié, agressif, irrespectueux ou contraire aux valeurs du club pourra faire l'objet :

  - D'un avertissement,
  - D'une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

6. Responsabilité des effets personnels

- Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation des effets personnels dans l'enceinte du club.
- Il est recommandé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires.

En signant le dossier d'inscription, chaque adhérent (ou son représentant légal) **reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et s'engage à le respecter.**

SIGNATURE :